

Écologique et économique extinction

► **Et si la ville de Moutier adaptait son éclairage public**, à la manière de la commune de Val-de-Ruz (NE) qui a récemment décidé l'extinction des feux toute la nuit?

► **La proposition a été faite lundi passé** au Conseil de ville par l'élu PLR Stève Lécho, intéressé par les retombées économiques et écologiques d'une telle démarche.

► **Sans aller aussi loin que les voisins neuchâtelois**, le conseiller de ville suggère aux autorités d'établir plusieurs scénarios allant d'une extinction à une réduction de l'éclairage, partout ou par endroits.



Et si la ville de Moutier réduisait son éclairage public durant une partie de la nuit? Le Conseil de ville en débattera prochainement, suite à une proposition du PLR Stève Lécho. PHOTO OZA

Moutier plongée dans les ténèbres à l'avenir? À l'instar de certaines autres communes ayant franchi le pas, la ville pourrait décider d'éteindre son éclairage public une partie de la nuit. C'est du moins l'idée avancée par Stève Lécho, élu PLR, qui a déposé lundi dernier une motion en ce sens au Conseil de ville. «J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le projet mené dans la commune de Val-de-Ruz (n.d.l.r.: voir l'encadré ci-contre), où l'extinction de

l'éclairage a été décidée en novembre. J'y vois un avantage autant économique qu'écologique. Quand l'on voit que des villes comme Genève planchent sur la question, on peut se dire que Moutier pourrait suivre», explique le motionnaire.

Question ouverte

Concrètement, Stève Lécho ne demande pas forcément une extinction pure et simple.

De nombreuses possibilités peuvent être étudiées selon lui, à commencer par une simple réduction géographique ou en termes d'horaire, d'intensité. Certains quartiers se prêtent peut-être davantage à l'expérience. La modernisation de l'éclairage avec l'avènement du LED est aussi avancée comme une importante piste.

Alors que les finances communales sont au plus bas, Stève Lécho remarque que des

économies de ce genre sont faciles à mettre en œuvre. «Elles ne coûtent rien à personne, on ne rogne pas sur les prestations. À voir le taux de satisfaction des personnes sondées dans la commune de Val-de-Ruz, on remarque que la démarche est très bien accueillie», souligne-t-il. Et d'ajouter qu'à Moutier, selon des réclamations parvenues à ses oreilles, certaines zones sont même suréclairées. «Va-t-on

au-delà de la nécessité? La question mérite d'être posée. D'autant plus que les économies générées pourraient servir à financer la modernisation du réseau.»

Mesures en cours

Chef du service de l'électricité, Didier Flückiger avoue qu'une extinction totale de l'éclairage n'a jamais été envisagée en ville de Moutier, où 1500 points lumineux sont recensés. Actuellement, près de 30% de l'éclairage a déjà été

remplacé par du LED, selon lui. «Certains lampadaires sont déjà équipés de minuterie qui impliquent une diminution de l'intensité durant la nuit», rappelle-t-il. Un projet pilote est également mené à la Montagne de Moutier avec des luminaires qui ne s'allument qu'en cas de passage.

Sur le plan financier, l'éclairage public représente 1,4% de la consommation d'électricité à Moutier. Les coûts sont estimés à un peu plus de 100 000 fr. par année.

OLIVIER ZAHNO

L'exemple de Val-de-Ruz

► La population enthousiaste

Le Conseil général de la commune fusionnée de Val-de-Ruz a approuvé au début du mois de novembre l'extinction de l'éclairage public en cœur de la nuit. Pour rappel, à la suite d'un premier débat public en novembre 2016, les autorités avaient souhaité procéder à une période d'essai d'extinction dans un village de la commune, Fontaines, pour une durée de six mois. Et force est de constater que les résultats ont été concluants. Un sondage réalisé ce printemps auprès de 229 habitants du village a démontré qu'environ 85% des participants étaient favorables à une extinction. Un signal suffisamment clair pour que les élus se prononcent définitivement en ce sens.

► Tout éteindre?

Restait encore une question: doit-on tout éteindre ou laisser l'éclairage à certains endroits stratégiques? Le Service des ponts et chaussées du canton de Neuchâtel a demandé aux communes de garantir l'éclairage sur les passages pour piétons toute la nuit. De quoi provoquer une vive réaction chez certains députés neuchâtelois, lesquels ont fait approuver une recommandation pour que les communes ne soient pas entravées dans leur volonté d'éteindre l'éclairage. Ceci malgré les arguments de sécurité avancés par les opposants. La commune de Val-de-Ruz, de son côté, a tout de même décidé de continuer à éclairer les passages. OZA/ATS